



## Mardi 14 septembre 2021 : Dernier jour avant suspension !



L'austérité budgétaire mise en œuvre par les gouvernements successifs a des conséquences terribles qui s'amplifient d'année en année, sur la qualité de prise en charge des usagers dans les hôpitaux, mais aussi dans les EHPA, EHPAD, et services d'aide à domicile : manque de personnel, de matériel adapté, ... Les conséquences sont dramatiques pour les personnels : dégradation sans précédent des conditions de travail, souffrance des agents, perte de sens du métier, multiplication des accidents de travail... mais aussi pour les usagers qui subissent une diminution de l'accès aux soins, un risque de retard de prise en charge et de perte de chance, une diminution du temps d'intervention...

La crise sanitaire actuelle et la loi sur le passe sanitaire et l'obligation vaccinale pour les soignants accroît considérablement les dégradations déjà effectives dans les services de santé. Les agents pourtant applaudis à 20h tous les soirs, exerçant leurs missions sans masque, sans protection, et devant aller travailler parfois même covidés se trouvent aujourd'hui épuisés, accusés par le gouvernement de propager le virus, menacés de suspension !

Notre pays ne peut aujourd'hui se payer le luxe de suspendre ou de voir démissionner des agents des établissements de santé, du social, du médico-social !

La maltraitance institutionnelle s'aggrave depuis le début de la pandémie, la suspension des agents non vaccinés à partir du 15 septembre ne va qu'empirer la situation et va avoir des conséquences dramatiques sur les agents déjà à bout de souffle mais aussi sur les usagers du service public de la santé. Nous ne pouvons pas laisser faire sans réagir !

### Il y a urgence à se mobiliser :

- Pour dénoncer la dégradation de notre système de santé et d'action sociale
- Pour le retrait immédiat des mesures de suspensions et de sanctions introduites dans la loi relative à la gestion de la crise sanitaire
- Pour une vaccination éclairée et consentie
- Pour la titularisation de personnels qualifiés pour pallier au manque d'effectif chronique
- Pour une réelle amélioration de l'attractivité de nos métiers et de nos conditions de travail
- Pour l'arrêt de toutes les fermetures de lits, de services, d'établissements, de groupements de services et l'exigence au contraire de réouvertures et de créations de structures sur l'ensemble du territoire
- Pour le retrait du passe sanitaire et de l'obligation vaccinale
- Pour la levée des brevets sur les vaccins et l'accès universel aux soins

Parce que nous sommes les défenseurs d'un grand service public au service de toutes et tous !

Parce que nous luttons pour la sauvegarde de notre statut de fonctionnaire et qu'en cela nous combattons toujours toutes formes de discriminations quelque soit l'âge, le genre, la couleur, la croyance, vacciné.e.s ou non !

Parce que nous sommes toutes et tous potentiellement usager.e.s des hôpitaux, des Ehpads, des Ehpa, des services d'aide à domicile !

### Il ne s'agit plus d'applaudir, il faut être là !

Alors rendez-vous :

**Mardi 14 septembre 2021, 10h devant le CCAS de La Rochelle (rue Amelot)**  
où le CHSCT concernant la mise en place de l'obligation vaccinale pour les agents du CCAS de La Rochelle se tiendra !



## Mardi 14 septembre 2021 : Dernier jour avant suspension !



L'austérité budgétaire mise en œuvre par les gouvernements successifs a des conséquences terribles qui s'amplifient d'année en année, sur la qualité de prise en charge des usagers dans les hôpitaux, mais aussi dans les EHPA, EHPAD, et services d'aide à domicile : manque de personnel, de matériel adapté, ... Les conséquences sont dramatiques pour les personnels : dégradation sans précédent des conditions de travail, souffrance des agents, perte de sens du métier, multiplication des accidents de travail... mais aussi pour les usagers qui subissent une diminution de l'accès aux soins, un risque de retard de prise en charge et de perte de chance, une diminution du temps d'intervention...

La crise sanitaire actuelle et la loi sur le passe sanitaire et l'obligation vaccinale pour les soignants accroît considérablement les dégradations déjà effectives dans les services de santé. Les agents pourtant applaudis à 20h tous les soirs, exerçant leurs missions sans masque, sans protection, et devant aller travailler parfois même covidés se trouvent aujourd'hui épuisés, accusés par le gouvernement de propager le virus, menacés de suspension !

Notre pays ne peut aujourd'hui se payer le luxe de suspendre ou de voir démissionner des agents des établissements de santé, du social, du médico-social !

La maltraitance institutionnelle s'aggrave depuis le début de la pandémie, la suspension des agents non vaccinés à partir du 15 septembre ne va qu'empirer la situation et va avoir des conséquences dramatiques sur les agents déjà à bout de souffle mais aussi sur les usagers du service public de la santé. Nous ne pouvons pas laisser faire sans réagir !

### Il y a urgence à se mobiliser :

- Pour dénoncer la dégradation de notre système de santé et d'action sociale
- Pour le retrait immédiat des mesures de suspensions et de sanctions introduites dans la loi relative à la gestion de la crise sanitaire
- Pour une vaccination éclairée et consentie
- Pour la titularisation de personnels qualifiés pour pallier au manque d'effectif chronique
- Pour une réelle amélioration de l'attractivité de nos métiers et de nos conditions de travail
- Pour l'arrêt de toutes les fermetures de lits, de services, d'établissements, de groupements de services et l'exigence au contraire de réouvertures et de créations de structures sur l'ensemble du territoire
- Pour le retrait du passe sanitaire et de l'obligation vaccinale
- Pour la levée des brevets sur les vaccins et l'accès universel aux soins

Parce que nous sommes les défenseurs d'un grand service public au service de toutes et tous !

Parce que nous luttons pour la sauvegarde de notre statut de fonctionnaire et qu'en cela nous combattons toujours toutes formes de discriminations quelque soit l'âge, le genre, la couleur, la croyance, vacciné.e.s ou non !

Parce que nous sommes toutes et tous potentiellement usager.e.s des hôpitaux, des Ehpads, des Ehpa, des services d'aide à domicile !

### Il ne s'agit plus d'applaudir, il faut être là !

Alors rendez-vous :

**Mardi 14 septembre 2021, 10h devant le CCAS de La Rochelle (rue Amelot)**  
où le CHSCT concernant la mise en place de l'obligation vaccinale pour les agents du CCAS de La Rochelle se tiendra !



## Mardi 14 septembre 2021 : Dernier jour avant suspension !



L'austérité budgétaire mise en œuvre par les gouvernements successifs a des conséquences terribles qui s'amplifient d'année en année, sur la qualité de prise en charge des usagers dans les hôpitaux, mais aussi dans les EHPA, EHPAD, et services d'aide à domicile : manque de personnel, de matériel adapté, ... Les conséquences sont dramatiques pour les personnels : dégradation sans précédent des conditions de travail, souffrance des agents, perte de sens du métier, multiplication des accidents de travail... mais aussi pour les usagers qui subissent une diminution de l'accès aux soins, un risque de retard de prise en charge et de perte de chance, une diminution du temps d'intervention...

La crise sanitaire actuelle et la loi sur le passe sanitaire et l'obligation vaccinale pour les soignants accroît considérablement les dégradations déjà effectives dans les services de santé. Les agents pourtant applaudis à 20h tous les soirs, exerçant leurs missions sans masque, sans protection, et devant aller travailler parfois même covidés se trouvent aujourd'hui épuisés, accusés par le gouvernement de propager le virus, menacés de suspension !

Notre pays ne peut aujourd'hui se payer le luxe de suspendre ou de voir démissionner des agents des établissements de santé, du social, du médico-social !

La maltraitance institutionnelle s'aggrave depuis le début de la pandémie, la suspension des agents non vaccinés à partir du 15 septembre ne va qu'empirer la situation et va avoir des conséquences dramatiques sur les agents déjà à bout de souffle mais aussi sur les usagers du service public de la santé. Nous ne pouvons pas laisser faire sans réagir !

### Il y a urgence à se mobiliser :

- Pour dénoncer la dégradation de notre système de santé et d'action sociale
- Pour le retrait immédiat des mesures de suspensions et de sanctions introduites dans la loi relative à la gestion de la crise sanitaire
- Pour une vaccination éclairée et consentie
- Pour la titularisation de personnels qualifiés pour pallier au manque d'effectif chronique
- Pour une réelle amélioration de l'attractivité de nos métiers et de nos conditions de travail
- Pour l'arrêt de toutes les fermetures de lits, de services, d'établissements, de groupements de services et l'exigence au contraire de réouvertures et de créations de structures sur l'ensemble du territoire
- Pour le retrait du passe sanitaire et de l'obligation vaccinale
- Pour la levée des brevets sur les vaccins et l'accès universel aux soins

Parce que nous sommes les défenseurs d'un grand service public au service de toutes et tous !

Parce que nous luttons pour la sauvegarde de notre statut de fonctionnaire et qu'en cela nous combattons toujours toutes formes de discriminations quelque soit l'âge, le genre, la couleur, la croyance, vacciné.e.s ou non !

Parce que nous sommes toutes et tous potentiellement usager.e.s des hôpitaux, des Ehpads, des Ehpa, des services d'aide à domicile !

### Il ne s'agit plus d'applaudir, il faut être là !

Alors rendez-vous :

**Mardi 14 septembre 2021, 10h devant le CCAS de La Rochelle (rue Amelot)**  
où le CHSCT concernant la mise en place de l'obligation vaccinale pour les agents du CCAS de La Rochelle se tiendra !